

WEEK END CANYONING DANS LE VERCORS

Week end sportif
2 jours / 1 nuit



Berceau du canyoning en France, le Vercors est incontournable pour la pratique de cette activité. Il y a deux canyons que tout amateur se doit de parcourir : le Furon et ses célèbres marmites et les Ecouges pour sa succession de verticales dans une ambiance sérieusement aquatique !! Ils sont au programme de ce week end...

PROGRAMME

Samedi : 13h30, rendez vous au départ du canyon du Furon. Nous commençons ce week end par la descente des gorges du Furon, de nombreux sauts seront au rendez-vous (jusqu'à 10 m pour ceux qui auront montré une technique convenable), ainsi que quelques rappels, avec un débit souvent sportif !

Nous rejoignons le gîte en voiture (20 mn).

Dimanche : Après un bon petit-déjeuner, nous prenons la route qui mène **au canyon des Ecouges** (45 mn à 1h15). Nous entamons la descente de la 2eme partie, une très courte marche d'approche en bordure du cours d'eau nous mène aux premières cascades ...

Au programme, 220m de dénivelée, plusieurs rappels (25m maximum), quelques-uns arrosés et d'autres en tyrolienne, mais aussi des sauts de hauteurs variées (8m maximum).

Un encas est prévu pour « recharger les batteries » en cours de canyon, mais le copieux pique-nique ne sera servi qu'une fois l'activité terminée, quand nous serons tous bien au sec, après 30 mn de remontée sportive !

Dispersion envisagée vers 18h00.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques :
Il décidera alors de parcourir d'autres canyons ... Versoud (partie basse) et Neyron.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 13h30 à Sassenage, sur la route de Villard de Lans.

Accès voiture :

De Paris : prendre l'autoroute du soleil direction Lyon, Genève, Chalon sur Saône. Puis Marseille, Genève, Grenoble, Lyon Est (A46), Chambéry ; ensuite direction Rives Voiron Grenoble, Sassenage.

De Marseille :

Prendre l'autoroute en direction Aix en Provence, Nice, Plan de Campagne. Puis Gab, Dignes les Bains, Pertuis ; ensuite direction Grenoble. Rocade Sud, direction Echirolles centre, Grenoble. Puis Sassenage.

Accès train : gare de Grenoble

DISPERSION

Vers 18h00 le dimanche.

Retour train : gare de Grenoble

Hébergements avant ou après le séjour :

Nous consulter.

NIVEAU

Niveau perfectionnement : il faut savoir nager et avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (un sportif à l'esprit aventurier peut participer même s'il n'a pas d'expérience).

HEBERGEMENT

Une nuit en gîte de Charme, 3 épis, situé à Méaudre sur le plateau du Vercors.

Formule « Chambres de 4 personnes » avec salle de bain. Les draps sont fournis. Prévoir votre linge de toilette. WC dans le couloir.

Formule « Chambres de 2 personnes » avec salle de bain. Les draps et linge de toilette sont fournis.

Le gîte dispose d'un espace forme : sauna, bain norvégien, fauteuil shiatsu et douche avec jets. L'accès à l'espace forme : 10,50 €/personne.

Le samedi nous prenons le dîner sur la grande table d'hôte du gîte, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le pique-nique du dimanche est copieux et agrémenté, dans la mesure du possible, d'une boisson chaude (café ou thé). Le mot du chef : « nous accordons une importance majeure à la qualité de la restauration. Nos menus sont élaborés en fonction des combinaisons alimentaires facilitant la digestion en vue de l'effort physique, et de façon à vous faire découvrir les produits régionaux de notre terroir : légumes du soleil de la Drôme, céréales biologiques, veau élevé sous la mère dans le pré d'en face, fromages des fermes avoisinantes, confitures biologiques.... »

TRANSFERTS INTERNES

Véhicule personnel. Si vous venez en train, le mieux est de louer une voiture à la gare de Grenoble.

GROUPE

De 4 à 8 personnes.

ENCADREMENT

Matthieu, Moniteur de Canyon. Huit ans d'expérience dans les canyons de France. Spécialiste des canyons du Vercors.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche (6 litres). Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes). Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons, ...)

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades de tuf, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (9 à 17 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...



EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Nous vous conseillons d'emporter :

OBLIGATOIREMENT :

Equipelement pour la descente de canyon :

Matériel individuel non fourni :

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.
- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- appareil photo aquatique

Equipelement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements
- serviette de bain
- chaussettes de sport
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- attache lunettes
- élastique pour les cheveux longs
- veste coupe vent imperméable
- tennis de rechange pour l'après canyon et pour le soir
- chapeau ou casquette
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- nécessaire de toilette léger
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

DATES ET PRIX

Dates : de mi-juin à mi-septembre, pour les groupes constitués de 5 personnes minimum.

Prix : 275 €/personne (en chambre de 3 ou 4)
285 €/personne (en chambre de 2)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète (du dîner du samedi au déjeuner pique nique du dimanche)
- le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous et les transferts sur place
- l'équipement individuel
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**

- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex